

BRÈVES ÉCONOMIQUES

AFRIQUE CENTRALE

Mars 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

Zoom sur la stratégie régionale d'inclusion financière de la CEMAC

La BEAC a récemment [publié](#) la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière (SRIF) de la CEMAC pour la période 2025-2029. Cette stratégie vise à améliorer l'inclusion financière au sein de la région, qui demeure actuellement faible mais en constante évolution. Malgré les progrès réalisés, des disparités persistent entre les différents pays de la région en matière de bancarisation, d'accès aux services financiers, et de culture financière.

LE CHIFFRE A RETENIR

60 %

Cible du taux **d'inclusion** financière en zone CEMAC à **l'horizon 2029**

En 2021, le taux de bancarisation strict dans la région CEMAC était de seulement 12 %, un chiffre bien inférieur à la moyenne africaine estimée à 40 %. Ce taux varie considérablement d'un pays à l'autre, allant de 5 % au Tchad à 27 % en Guinée équatoriale. De même, le taux d'inclusion financière, qui mesure la proportion d'adultes possédant un compte dans une institution financière formelle ou utilisant des services de mobile money, s'élevait à 32 %, avec des écarts significatifs entre les pays, comme 45 % au Cameroun contre seulement 3 % en République Centrafricaine (RCA). Bien que l'inclusion bancaire reste modeste, l'utilisation du mobile money connaît une croissance notable, atteignant des taux de pénétration de 30 % dans des pays comme le Gabon et le Cameroun en 2021.

L'inclusion financière dans la région CEMAC se heurte à plusieurs obstacles, tant du côté de la demande que de l'offre, ainsi qu'à des défis liés au cadre réglementaire et à l'environnement financier. En termes de demande, des facteurs tels que le faible niveau d'éducation financière, les difficultés d'accès aux pièces d'identité et un faible taux d'alphabétisation limitent l'adhésion des populations aux services financiers. Du côté de l'offre, les services financiers restent mal adaptés, avec une couverture insuffisante des zones rurales, des coûts élevés et un accès limité aux technologies financières.

Parmi les six pays de la CEMAC, seuls le Tchad, le Cameroun et la RCA ont adopté des Stratégies Nationales de Finance Inclusive (SNFI). Le Tchad a publié sa stratégie en 2017, couvrant la période 2017-2030, tandis que le Cameroun dispose d'une nouvelle stratégie pour la période 2023-2027, visant à fournir une gamme diversifiée de services financiers accessibles à 65 % de la population adulte. La RCA a quant à elle mis en place une Stratégie Nationale de Microfinance pour la période 2017-2021.

Les objectifs principaux de la SRIF sont de porter le taux d'inclusion financière de 32 % en 2021 à 60 % **d'ici 2029 et à 75 % à l'horizon 2032**. Pour ce faire, la stratégie met l'accent sur l'amélioration de l'accès et de l'utilisation de services financiers adaptés et abordables, en particulier pour les groupes vulnérables tels que les femmes, les jeunes, les micro petites et moyennes entreprises (MPME), ainsi que les populations rurales. L'initiative vise également à renforcer l'éducation financière, encourager l'innovation dans les services financiers numériques, mettre en place un cadre réglementaire propice, et optimiser la collecte de données afin de suivre les progrès réalisés dans l'inclusion financière à travers les six pays de la CEMAC.

La SRIF repose sur six axes stratégiques principaux, chacun visant des objectifs spécifiques. Le premier axe concerne l'éducation et la protection des consommateurs de services financiers, avec l'objectif de renforcer l'éducation financière et numérique des populations cibles, notamment à travers la création de documents cadres et un soutien aux États dans leur mise en œuvre. Un autre objectif important est la sensibilisation des populations, notamment les promoteurs de MPME, à l'inclusion financière formelle et à la formalisation des entreprises. Le deuxième axe se focalise sur l'accessibilité des produits et services financiers, visant à améliorer l'accès à des offres adaptées et à encourager leur utilisation. Le troisième axe aborde le renforcement du cadre réglementaire, afin de créer un environnement favorable à l'accès des populations aux services financiers abordables, en encourageant la concurrence et en réduisant les coûts. Le quatrième axe met l'accent sur l'accès et l'utilisation de produits financiers adaptés, fiables, abordables et sécurisés, incluant le développement d'offres innovantes en fonction des besoins des populations cibles, ainsi que l'amélioration de l'accès aux conseils financiers. Le cinquième axe vise l'amélioration de l'accès aux données fiables sur l'inclusion financière, avec pour objectif d'optimiser la collecte, l'analyse et le partage des informations entre les acteurs financiers. Enfin, le sixième axe se concentre sur le renforcement des capacités des acteurs du système financier, afin de favoriser une inclusion financière plus efficace et inclusive.

Dans cette optique, la stratégie recommande la création de structures dédiées, telles que la Cellule de **l'Inclusion Financière (CIF), qui servira de bras opérationnel de la SRIF**. Placée au sein de la Banque Centrale, la CIF aura pour mission de promouvoir l'inclusion financière, de coordonner la mise en œuvre de la stratégie, et de suivre les indicateurs clés de l'inclusion financière dans la région. Elle assurera également la centralisation des informations liées au suivi de la SRIF et la gestion des ressources allouées à la stratégie, tout en facilitant la collaboration et la communication avec les autres organes de la CEMAC tels que la COBAC, le GIMAC, la COSUMAF, la CIMA, la BVMAC et la Commission de la CEMAC.

* * *

Indicateurs macroéconomiques

		Croissance du PIB réel		Inflation (m.a)		**Solde public (% PIB)		Dettes publiques (% PIB)		Solde courant (% PIB)		*Dettes extérieures (% PIB)	
		2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
		CEMAC	Cameroun	3,2%	3,9%	7,4%	4,4%	-0,6%	-0,5%	43,2%	40,3%	-3,9%	-2,8%
	RCA	0,7%	1,4%	3,0%	4,7%	-3,6%	-3,1%	57,6%	57,4%	-8,8%	-8,6%	21,8%	23,5%
	Congo	2,0%	2,8%	4,3%	4,0%	5,8%	3,8%	99,0%	93,3%	6,4%	2,5%	39,4%	35,5%
	Gabon	2,4%	3,1%	3,6%	2,1%	-1,9%	-3,9%	72,1%	73,3%	5,4%	5,1%	37,5%	30,9%
	Guinée Eq.	-6,2%	5,8%	2,5%	4,0%	2,5%	3,0%	37,4%	35,1%	-0,8%	-0,4%	13,1%	11,6%
	Tchad	4,9%	3,2%	4,1%	4,9%	-1,3%	-0,7%	32,7%	31,5%	-0,9%	-1,7%	16,9%	13,9%
	CEMAC	2,3%	3,6%	5,5%	4,0%	0,1%	-0,3%	52,9%	50,8%	-0,5%	-0,7%	27,8%	25,0%
	RDC	8,4%	4,7%	19,9%	17,8%	-1,7%	-2,0%	14,4%	11,5%	-6,3%	-4,0%	N.A	NA
	Sao Tomé	0,4%	1,1%	21,2%	17,1%	1,1%	4,0%	50,7%	40,6%	-12,3%	-7,2%	N.A	N.A

Source : FMI (octobre 2024), *BEAC (décembre 2024), **solde budgétaire global (dons inclus).

Evolution des cours des matières premières

Février 2025	Matières énergétiques		Matières agricoles		Bois d'œuvre	
	Pétrole	Gaz naturel	Cacao	Huile de palme	Grumes	Bois scié
Référence/mesure	Brent (USD/baril)	(USD/mmbtu)	(USD/kg)	(USD/mt)	(USD/mètre cube)	
Valeur	75	15	10	1067	364	601
Variation mensuelle (%)	-5%	5%	-8%	-0,3%	0,6%	1,5%
Variation annuelle (%)	-10%	88%	77%	25%	-4%	-1%
Variation sur 5 ans	37%	428%	263%	46%	-5%	-3%
Variation sur 10 ans	30%	85%	233%	48%	-8%	-18%

Février 2025	Matières textiles	Matières industrielles	Métaux et minerais			
	Coton	Caoutchouc naturel	Aluminium	Fer	Cuivre	Or
Référence/mesure	(USD/kg)	(USD/kg)	(USD/mt)	(USD/tmsu)	(USD/mt)	(USD/once troy)
Valeur	2	2	2658	105	9331	2895
Variation mensuelle (%)	-0,1%	4%	3%	5,5%	4%	7%
Variation annuelle (%)	-22%	29%	22%	-16%	12%	43%
Variation sur 5 ans	2%	50%	57%	20%	64%	81%
Variation sur 10 ans	12%	40%	46%	67%	63%	136%

Source : World Commodities Markets (Banque mondiale)

Régional

Comité de politique monétaire : la BEAC abaisse ses taux directeurs

La BEAC a [décidé](#) d'abaisser le 24 mars 2025 le **taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO)** de 50 points de base (pdb), passant de 5,00 % à 4,50 %, lors du Comité de Politique Monétaire de la BEAC réuni en session ordinaire à Malabo en Guinée Equatoriale. Le taux de la facilité de prêt marginal (TPFM) a également été abaissé de 75 pdb, passant de 6,75 % à 6,00 %. Le taux de facilité de dépôt et les coefficients des réserves obligatoires sur les exigibilités à vue et sur les exigibilités à terme restent néanmoins inchangés, toujours fixés à respectivement 0,00 %, 7,00 % et 4,50 %. Cette décision est motivée par des signaux positifs au niveau international avec une stabilisation de la croissance économique, la baisse continue de **l'inflation et l'assouplissement des politiques monétaires** des banques centrales des plus grandes économies. Au niveau régional, la **baisse de l'inflation** projetée à 2,9 % pour 2025 (soit une valeur inférieure au seuil de convergence fixé à 3 %) contre 4,1 % en 2024 et le renforcement de la position extérieure de la monnaie, ont également été pris en compte, selon la BEAC.

La BEAC annonce la mise en circulation des nouvelles pièces de monnaie à partir du 05 avril 2025

Le gouverneur de la BEAC, Yvon Sana Bangui, a annoncé le 24 mars 2025, lors de la conférence de presse de clôture du Comité de politique monétaire de la BEAC, la mise en circulation de la nouvelle gamme de pièces de monnaie à partir du 5 avril 2025. La principale innovation de cette **nouvelle gamme est l'introduction d'une pièce de 200 FCFA**. Cette nouvelle série de pièces sera par ailleurs fabriquée à partir de métaux et alliages qui permettront d'éviter l'exportation des pièces vers l'étranger, à l'origine de la pénurie présente dans la sous-région. Les pièces produites jusqu'ici utilisaient en effet des métaux d'une valeur marchande plus élevée que la valeur nominale des pièces, qui étaient ainsi

exportées pour être fondues et transformées en bijoux.

Une demande de besoins de liquidité en forte hausse à près de 400 Mds FCFA

Les banques commerciales des pays de la zone CEMAC ont [exprimé](#) le 18 mars 2024 un besoin de liquidité de 392,7 Mds FCFA, un montant record depuis juillet 2024. Selon les résultats de **l'appel d'offre, la BEAC a procédé à une injection totale de 230 Mds FCFA, soit un taux de souscription qui s'élève à 171 %**, répondant ainsi de manière insuffisante à la demande des neuf établissements de crédits qui avaient exprimé des besoins de liquidité. Cette demande importante, qui se situe au niveau des opérations de juin et juillet 2024, où la demande pouvait **atteindre jusqu'à 500 Mds FCFA, s'expliquerait** par un contexte de demande de crédits bancaires à la hausse.

Cameroun

S&P confirme la note B-/B du Cameroun avec des perspectives stables

L'agence de notation Standard & Poor's Global Ratings a [confirmé](#) le 21 mars 2025 ses notations de crédit souverain B-/B pour le Cameroun, avec **des perspectives stables**. L'agence de notation prévoit une croissance moyenne de 4,3 % sur la période 2025-2028, portée par **l'augmentation de la production gazière et minière, l'industrialisation progressive du pays et le soutien des prix à l'exportation de l'or et du cacao**. Néanmoins, S&P avertit que la note du Cameroun pourrait être abaissée au cours des 12 prochains mois, si les pressions sur les liquidités **du gouvernement s'intensifiaient** – notamment en cas de forte baisse des prix des hydrocarbures ou d'un **dérapage budgétaire** –, ainsi qu'en cas d'une **détérioration de la stabilité institutionnelle**. L'agence de notation rappelle par ailleurs que **l'intégration du Cameroun à la CEMAC permet de limiter les risques liés aux vulnérabilités externes et d'apporter une stabilité économique et financière**.

La Banque mondiale accorde un prêt de 400 M USD au profit du soutien à la résilience économique

La Banque mondiale a [approuvé](#) le 14 mars 2025 deux financements sous forme de prêt pour un montant total de 400 M USD. La première opération, le « Financement des politiques de développement pour la soutenabilité budgétaire et la croissance inclusive et durable (DPF) », visera à soutenir les initiatives du pays en vue **d'améliorer la gestion des finances publiques, de promouvoir l'inclusivité** ou encore de soutenir le développement des infrastructures durables. Le second volet, « Améliorer la performance, la responsabilité et la transparence ("IMPACT"), un Programme pour des Résultats (PforR) » vise quant à lui à optimiser la collecte des ressources **intérieures en mettant l'accent sur l'efficacité des dépenses publiques**. Le dispositif permettra également **d'améliorer la politique fiscale** ainsi que la transparence et la surveillance des entreprises publiques.

La dette camerounaise en hausse de 7,8 % sur un an en 2024

Dans sa note de conjoncture sur la dette camerounaise au 4^{ème} trimestre 2024 [publiée](#) le 18 mars 2025, la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) révèle que la dette publique aurait augmenté de 7,8 % en glissement annuel pour s'élever à 14 237 Mds FCFA. La dette publique, qui représente désormais 45,6 % du PIB, est composée à 65 % de dette extérieure. Cette hausse s'explique par la progression de 8,7 % de la dette de l'administration centrale, qui pèse pour près de 93 % de la dette totale. **L'institution rappelle néanmoins que ce niveau de dette reste encore inférieur au critère de convergence de la zone CEMAC, fixé à 70 % du PIB.** La CAA indique également que les remboursements du gouvernement camerounais s'élèvent à 435,5 Mds FCFA sur sa dette intérieure en 2024, une somme insuffisante au regard de l'objectif de 826,3 Mds FCFA fixé dans la loi de finances de l'exercice 2024. **Néanmoins, l'objectif de remboursement de la dette extérieure a bien été atteint, avec 942,6 Mds FCFA de remboursement, dépassant ainsi la cible de 825 Mds FCFA.**

Un accord de financement de 216 Mds FCFA de la BAfD pour la route Ngaoundéré-Garoua

La Banque Africaine de Développement (BAfD) et le **ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire**, ont [signé](#) le 19 mars 2025 deux accords de financement, pour un montant total de 216 Mds FCFA, portant sur la construction des 240,85 km de routes qui **relient les régions de l'Adamaoua et du Nord, sur le corridor économique Douala-N'Djamena**. Les travaux, dont la BAfD assurera 97 % du coût total, les 3 % restants étant à la charge de l'Etat, démarreront dès avril 2025. Le projet inclut également la construction de trois échangeurs ainsi que la réhabilitation de routes desservant des bassins agricoles. Ces financements s'insèrent dans le cadre de la phase IV du Programme d'Appui au Secteur des Transports (PAST4) qui vise à **diversifier l'économie camerounaise en facilitant l'accès aux marchés** pour les producteurs agricoles et industriels du nord du pays.

Les exportations d'hydrocarbures attendues en baisse de 7,5 % en 2025 selon Fitch

Selon un rapport [publié](#) le 03 mars 2025 par Fitch solutions, filiale du groupe Fitch, les exportations d'hydrocarbures camerounaises devraient se contracter de 7,5 % en 2025. Cette baisse s'explique par une diminution de la production d'hydrocarbures dans le pays, résultant de l'arrivée à maturité de plusieurs champs pétroliers. Malgré ces perspectives négatives, le rapport projette une croissance du PIB toujours favorable, qui devrait s'établir à 4,2 % en 2025 (contre une estimation de 3,7 % pour 2024), portée notamment par les prix élevés du cacao couplée à une hausse de 6,7 % de la production, et à la stabilisation des prix de carburants.

Le déficit commercial se creuse encore au 3^{ème} trimestre 2024

L'Institut National de la Statistique (INS) a [publié](#) le 25 février les comptes nationaux du 3^{ème} trimestre 2024, révélant une aggravation du déficit du solde de la balance commerciale, qui

atteint désormais 11,7 % du PIB trimestriel. Cette **dégradation s'explique notamment par des importations en volume en augmentation de 11,4% sur un an, causée par une hausse significative des importations des produits pétroliers, ainsi que des biens hors pétroles tels que les produits issus des industries de boissons, de fabrication de papiers et de machines. D'autre part, les exportations en volume ont diminué de 4,9 % sur un an, dû à une baisse de 6,5 % des biens hors pétrole brut, en particulier pour les produits manufacturiers, du bois grume et du bois scié, et à la baisse des exportations des services de 8,8 %.**

Publication tardive du rapport ITIE 2022 après un report de 10 semaines

Le rapport ITIE (Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives) 2022 du Cameroun a été **publié** le 11 mars 2025. Le rapport, dont la publication était initialement **prévue à la fin d'année 2024, avait bénéficié d'un délai supplémentaire exceptionnel de dix semaines, permettant au Cameroun d'éviter une radiation de l'ITIE.** La menace d'une suspension plane néanmoins toujours sur le pays, en raison de reports de publications fréquents, notamment après une première suspension annoncée le 29 février 2024. Le rapport dresse le **bilan du secteur extractif pour l'année 2022, marquée par une hausse notable de 90 % des recettes budgétaires liées au secteur extractif sur un an, qui se sont établies à 1 120 Mds FCFA.** Les hydrocarbures représentent la majeure partie de ces recettes budgétaires (96 %). Le rapport alerte également sur les circuits **parallèles autour de l'extraction d'or, dont près de 90 % de la production échapperait aux circuits formels.** En particulier, près de 4,8 tonnes seraient exportées illégalement pour une valeur de 279 M USD, dont 4,7 tonnes vers les Emirats Arabes Unis.

L'exploitation de la mine d'or de Mborguene accordée à Caminco et Shandong Mining

Le ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (a.i.), Fuh Calistus Gentry, a **signé** le 14 mars une **convention minière entre l'État du Cameroun et la société Cameroon Mining Company S.A (Caminco) pour l'exploitation de la mine d'or de Mborguene dans la région de l'Est.** Cet accord permettra à Caminco, appuyée **par l'entreprise chinoise Shandong Mining (détenue à 42 % par l'Etat chinois), de tirer profit de la mine d'or d'une superficie de 500 km², qui comporte un gisement de 5 M de tonnes avec une teneur de 1,89 g/t. De cette exploitation, l'Etat tirera 10 % d'actions à titre gratuit.** De plus, 13 % de l'or produit par Caminco sera redistribué de la façon suivante : 3 % **pour l'État, 1 % pour la Société nationale des mines (SONAMINES), 4 % pour les actionnaires locaux et 5 % pour la taxe ad valorem.** L'exploitation de cette mine permettra ainsi la création de plus d'une centaine d'emplois directs et des retombées économiques pour les populations locales.

La production de ciment amenée à croître de 50 % grâce à la mise en service de trois nouvelles cimenteries

Le Cameroun vise une augmentation de 50 % de **sa production de ciment d'ici à la fin de l'année.** Pour atteindre cet objectif, le gouvernement **compte ainsi s'appuyer sur trois cimenteries** dans le département de la Sanaga-Maritime dans la région du Littoral, récemment construites ou en cours de construction. Plus concrètement, une première cimenterie Sino Africaine (Sinafcim), localisée à Eboka et qui affiche un **taux d'avancement de 90 %**, pourra produire 1 million de tonnes (MT). La seconde, Central Africa Cement, située à Edéa et déjà opérationnelle, produira 1,5 MT. Enfin, la troisième usine Yousheng Cement, en cours en construction autour des rives de la Dibamba, vise une production annuelle de 1,8 MT. Ces trois unités devraient toutes être opérationnelles à partir de juillet 2025, pour une production

combinée de 4,3 MT, permettant de faire passer la production totale du pays à 12,7 MT. Cette capacité de production, bien supérieure à la demande nationale estimée à 8 MT, permettrait ainsi une exportation annuelle estimée à plus de 4 MT de ciments par an.

La SCDP lance un appel d'offres pour augmenter ses capacités de stockage de GPL de 20 %

La Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP), a [lancé un appel d'offres le 10 mars 2025 pour la construction d'une nouvelle sphère s7](#) de stockage de GPL (gaz de pétrole liquéfié) de 1 000 tonnes métriques (TM) exploitables au dépôt SCDP de Bonaberi à Douala. Le projet, évalué à 8,7 Mds FCFA et dont les travaux **devront s'étendre au maximum sur 24 mois**, permettra de porter la capacité totale de stockage à 5 970 TM, soit une augmentation de 20 % du stockage total. La SCDP envisage de construire 2 500 TM de stockage **supplémentaires d'ici 2031, permettant de porter la capacité globale de stockage du GPL à 8 470 TM.**

Centrafrique

En RCA, BGFI Bank reste leader des crédits octroyés au troisième trimestre 2024

Dans son dernier [rapport](#) sur les prêts bancaires dans la CEMAC au T3 2024, la BEAC analyse en détail le marché du crédit en RCA. Au T3 2023, BGFI Bank était leader avec 34,24 % des parts de marché. Ce chiffre est passé à 45,99 % au T3 2024. Après la BGFI Bank, Ecobank arrive en deuxième position avec 24,04 % des crédits octroyés sur la période. Elle est suivie de la Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce (BSIC) avec 19,71 % des crédits distribués. Les grandes entreprises sont les premières bénéficiaires ayant obtenu 16,2 Mds FCFA de nouveaux financements de la part des banques au T3 2024 (en hausse de 9,37 % en glissement annuel). Les particuliers ont eux obtenu 6,1 Mds FCFA de nouveaux crédits, (en baisse de 10,56 % en glissement annuel) et

représentant 23,22 % de l'ensemble des prêts accordés. Les PME arrivent en troisième position avec 3,6 Mds FCFA de crédits octroyés (contre 3,1 Mds au 3^{ème} trimestre 2023), ce qui représente 13,90 % de l'enveloppe globale. En termes de maturité, la majorité des prêts accordés par les banques, soit 63,35 %, doivent être remboursés en moins de deux ans. Au niveau de la CEMAC, la RCA est dernière du classement en nombre de crédits octroyés par les banques avec 1,05 % de part de marché.

Congo

AGL signe un accord de financement de 230 M EUR pour l'extension du terminal à conteneurs du Port de Pointe-Noire

Dans un communiqué [publié](#) le 13 mars 2025, Africa Global Logistics (AGL) a annoncé la **signature par sa filiale Congo Terminal d'un accord de financement de 230 M EUR (150,8 Mds FCFA) pour l'extension du terminal à conteneurs du Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN), dont Congo Terminal est le concessionnaire depuis 2009.** Cet accord, premier du genre dans le **secteur privé au Congo, est le fruit d'un pool bancaire composé de banques congolaises, à savoir Crédit du Congo et Attijariwafa Bank, en qualité d'arrangeurs, EcoBank, Banque commerciale internationale, Banque sino-congolaise pour l'Afrique et BGFI Bank Congo.** Ce financement permettra la construction d'un nouveau quai de 750 mètres linéaires en 2027, avec une surface de 28 ha et une profondeur de 17 mètres. Les travaux, qui devraient durer trois ans, représentent un coût total de 361 M EUR. Ce projet vise à renforcer la capacité opérationnelle du PAPN.

Glencore se retire du projet de fer de Zanaga

L'entreprise suisse de négoce Glencore a cédé sa participation de 43 % dans Zanaga Iron Ore Company (ZIOC), société cotée à l'AIM Market de la bourse de Londres qui détient à 100 % la

société MPD Congo, titulaire du permis d'exploitation du gisement de fer de Zanaga, situé dans le sud-ouest de la République du Congo. La société ZIOC a déclaré début mars avoir levé 21,5 M USD, dans le cadre d'un placement privé auprès d'un groupe d'investisseurs, pour acquérir la participation de Glencore dans le projet. Une partie de ce **financement, à savoir 15 M USD (≈ 10 Mds FCFA)** est destinée au rachat et à l'annulation de la participation de Glencore dans ZIOC tandis que les 6,5 M USD restants seront affectés au développement du projet minier de Zanaga. Le gisement de fer de Zanaga est un projet **d'envergure qui recèle d'importantes réserves de minerai de fer** estimées à 2,1 milliards de tonnes et 6,9 milliards de tonnes de ressources minérales, avec une teneur en fer de 68 %.

La gestion des ordures ménagères va être confiée à une société turque

Au sortir d'une audience avec le ministre des Finances, le 19 mars à Brazzaville, l'ambassadeur de Turquie au Congo a annoncé qu'une société privée turque négocie actuellement avec le gouvernement congolais la gestion des déchets ménagers dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire. La société turque va remplacer la société Averda, dont le contrat de délégation de service de collecte des déchets signé en juillet 2015 a expiré en avril 2023. Le départ de la société Averda a entraîné des difficultés dans la collecte des ordures dans les deux capitales, avec pour conséquence l'accumulation des déchets. En attendant le démarrage des activités de la société privée turque, dont le nom n'a pas été dévoilé, l'assainissement et la collecte des déchets sont exécutés par les Mairies de Brazzaville et de Pointe-Noire et la force publique.

Le secteur de l'électricité bénéficie de l'appui des bailleurs dans un contexte tendu

Le secteur de l'électricité est en proie à des tensions ayant conduit, début mars 2025, à la suspension par l'État congolais du contrat d'affermage attribué à Société nationale

d'électricité du Sénégal (SENELEC) pour la distribution et la commercialisation de l'électricité au Congo, suite à une contestation des syndicalistes de la société Énergie Électrique du Congo (E2C). La société sénégalaise s'était vue attribuer ce contrat en début d'année 2025 pour une durée de dix ans. L'offre énergétique est déficitaire au Congo face à une demande estimée à 423,9 MW. Grâce à un financement de 100 M USD de la Banque mondiale, accordé en juin 2024 à l'État congolais, l'entreprise publique Centrale électrique du Congo (CEC) qui exploite la centrale à gaz de Pointe-Noire a pu réaliser des travaux de maintenance qui lui ont permis de réaliser une production record de 2,39 TWh en 2024, soit une puissance moyenne d'environ 272,82 MW sur l'année. Cette offre énergétique reste toutefois déficitaire de 151 MW (soit 35,64 %). L'État congolais a également [signé](#), fin février 2025, deux accords de dons avec la Banque africaine de développement d'un montant de 1,5 M USD. Le premier (585 000 USD) vise à financer des études d'aménagement de barrages hydroélectriques sur les sites de Mbanza Ndounga (sud du pays) et de Linzolo (à 20 km au sud de Brazzaville). Le second (995 000 USD), servira à financer l'étude de faisabilité et de conception détaillée des lignes de transmission entre Pointe-Noire et Brazzaville et entre Loudima et Djambala.

Le premier forum « Congo Energy & Investment » aura lieu du 24 au 26 mars 2025 à Brazzaville

L'agence événementielle sud-africaine Energy Capital & Power, en partenariat avec le ministère des Hydrocarbures du Congo, a [organisé](#) du 24 au 26 mars 2025 à Brazzaville le premier forum sur l'énergie et l'investissement. Cet événement vise à mettre en avant les opportunités de partenariats et d'investissements au Congo dans les secteurs des hydrocarbures, du gaz et de l'électricité.

Gabon

Levée de 80 Mds FCFA sur le marché financier sous-régional

L'Etat gabonais a [bouclé](#) l'emprunt obligataire à tranches multiples qu'il avait lancé le 27 novembre 2024 par appel public à l'épargne sur le marché financier. Avec des maturités de 3, 4 et 6 ans et un taux d'intérêt net d'impôt compris entre 6,60 % et 7 %, cette émission a permis de lever 80,065 Mds FCFA (environ 133 M USD), après une prolongation de la période de souscription de plus d'un mois. Selon les données de BEM Securities, arrangeur principal et chef de file, les investisseurs du Cameroun arrivent en tête des souscripteurs avec 78,1 % des montants mobilisés, suivi de ceux Gabon (19,62 %), du Congo (1,97 %) et du Tchad (0,31 %).

L'État apure sa dette envers la Banque mondiale

Engagé dans une dynamique de redressement économique et de consolidation de ses relations avec ses partenaires financiers, le Gabon a [procédé](#), le 18 mars 2025, à l'apurement de l'ensemble de ses échéances dues à la Banque mondiale. Cette opération, d'un montant global de 17,9 Mds FCFA, traduit la volonté du gouvernement de respecter ses engagements financiers et de renforcer la crédibilité du pays auprès de la communauté financière internationale.

Baisse de la production pétrolière d'Assala prévue en 2025

Préemptés en 2024 par la société publique Gabon Oil Company (GOC) pour plus de 1 Md USD auprès de Carlyle, les ex-actifs d'Assala Energy devraient voir leur débit fléchir significativement cette année. Selon des estimations internes à la GOC, les six permis (Rabi Kounga II, Toucan II, Bende M'Bassou Totou II, Koula/Damier, Gamba/Ivinga et Atora II) produiront, en 2025, près de 823 000 barils de moins que l'année précédente. Dans le détail, la production pour l'année 2025 est estimée à 15,9 M de barils (soit 43 560 barils par jour, b/j), contre 16,7 M (45 750 b/j) en 2024.

La Comilog perd 8 Mds FCFA à cause de grèves importantes

L'arrêt total de la production à la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), filiale du groupe français Eramet, entre le 6 et le 9 mars 2025, a [engendré](#) des pertes estimées à 2 Mds FCFA par jour, selon l'entreprise. Si la grève a finalement été suspendue le 10 mars après une médiation de la Présidence de la République, ses conséquences se font déjà sentir sur le marché mondial du manganèse, perturbé par les retards de livraison.

Coris Bank envisage de s'implanter au Gabon

Le 13 mars 2025, Idrissa Nassa, fondateur du groupe burkinabé Coris Bank International, a [rencontré](#) le Président de la Transition Brice Clotaire Oligui Nguema pour discuter de l'expansion du groupe bancaire au Gabon. Cette rencontre a mis en lumière l'intérêt de Coris Bank International pour le marché gabonais dans le cadre de sa stratégie d'expansion en Afrique centrale, mise en œuvre en 2024 avec le rachat de la filiale de la Société Générale au Tchad.

Signature du 4^{ème} avenant sur la concession du Transgabonais

Le 7 mars, le gouvernement gabonais et la Setrag (Société d'Exploitation du Transgabonais) ont [signé](#) l'Avenant N°4 pour moderniser et sécuriser le réseau ferroviaire national. Ce projet ambitieux vise la rénovation d'infrastructures clés, l'acquisition de nouveaux équipements et l'amélioration de la fluidité du trafic. Il inclut la remise à niveau de huit ouvrages critiques, l'augmentation du volume de fret et de passagers, la construction et réhabilitation de bâtiments et l'achat de nouvelles rames de voyageurs. Cet engagement vise à répondre aux besoins croissants des usagers et à soutenir l'économie nationale.

Guinée Équatoriale

Le PIB par habitant en baisse depuis 2008 selon un rapport de la Banque mondiale

Dans un rapport [publié](#) le 4 mars 2024, intitulé « Mémoire économique sur la Guinée équatoriale – Jeter les bases d’une croissance renouvelée, plus diversifiée et plus inclusive », la Banque mondiale fournit les principales tendances économiques de Guinée équatoriale. Selon l’institution, le PIB par habitant aurait diminué de 60 % en 15 ans (notamment en raison de la baisse de la production pétrolière) passant de 14 223 USD en 2008 à 5 506 USD en 2023, tandis qu’il avait précédemment augmenté de 40 % entre 1996 et 2004. Le PIB par habitant pourrait encore chuter jusqu’à 2 379 USD d’ici 2050, soit une baisse de 50 % en comparaison à 2024. Le pays reste encore très dépendant des recettes pétrolières, qui représentaient en 2023 près de 80 % des revenus de l’Etat. Pour réduire cette dépendance, le rapport présente plusieurs solutions telles que la réduction des barrières à l’entrée sur le marché (notamment la simplification des procédures bureaucratiques), le renforcement de la gouvernance et la transparence, en particulier dans la gestion des entreprises publiques, et l’amélioration durable du climat des affaires afin de favoriser l’arrivée de nouveaux investisseurs.

L’entreprise indienne Omega investit 230 M USD dans des projets agricoles

La Guinée équatoriale et l’entreprise indienne Omega ont [signé](#) le 26 février 2025 une convention de concession de 20 000 hectares de terre dans le cadre du programme d’investissement 230 M USD de l’entreprise spécialisée en agriculture. Les terres sont réparties au travers des 54 districts urbains construits à travers le pays. Ces investissements sont destinés au relèvement de la production de graine et céréales (100 M USD), la modernisation des systèmes de pêches intérieures et agricultures sur mer (84 M USD) et la construction d’un parc industriel (50 M USD). Ces

trois projets se réaliseront à la condition d’une participation de 20 % de l’Etat dans chacun d’entre eux. La mise en œuvre de ce plan permettra de créer plus de 10 000 emplois et de renforcer l’autosuffisance productive du pays.

Tchad

Un don de 45 M USD par la BafD pour le développement des infrastructures routières

Le 27 février 2025, le Tchad et la Banque africaine de développement ont [signé](#) un accord de don de 45 M USD pour financer le bitumage de la section Kyabé-Mayo de la route Kyabé-Singako ainsi que la construction d’un pont. Ce projet vise à améliorer la mobilité en toutes saisons, à désenclaver cette région à fort potentiel agro-pastoral ainsi que les régions Sud et Est du pays, et à stimuler l’économie locale par l’écoulement des productions vers les sites de consommation. Celui-ci devrait permettre une ouverture régionale sur le Soudan. Par la suite, la Banque islamique de développement pourrait financer la deuxième partie du projet, concernant le tronçon Mayo-Singako-Am Timan, d’un budget d’environ 275,5 M USD.

Arrivée de Starlink prévue au Tchad après de longues négociations

Le gouvernement tchadien a accordé, le 13 mars 2025, une licence à Starlink. Après plusieurs mois de négociation, Starlink devient le premier opérateur d’Internet par satellite autorisé à exercer dans le pays. Cette décision représente un tournant pour la connectivité du pays, d’autant plus impactant pour les zones rurales. Ainsi, cette licence permettra à Starlink d’offrir un réseau Internet haut débit dans tout le pays, soutenant ainsi les secteurs de l’éducation, de la santé et de l’économie numérique. Quant aux opérateurs traditionnels locaux, ils restent inquiets à l’idée de voir arriver une technologie aux capacités supérieures sur le territoire.

Un don de 11 M USD par la BAfD pour la stabilisation dans le bassin du lac Tchad

Dans le cadre du projet « Prévenir les risques par la stabilisation au lac Tchad » (PROSTABLT), un accord de don de 11 M USD a été [signé](#) entre le Tchad et la Banque africaine de développement, **le 28 février 2025, à N'Djamena. Ce financement vise à renforcer la sécurité, améliorer les conditions de vie des populations vulnérables et encourager le développement économique dans une région touchée par les conflits et le changement climatique. Ce projet, mis en œuvre par le PNUD, comprend également des actions pour la gouvernance locale, l'accès aux services de base et la résilience des communautés.**

Adoption de décrets visant le renforcement de la gouvernance et du développement

Le Conseil des ministres, présidé par le Maréchal Mahamat Idriss DEBY ITNO, s'est réuni le 27 février 2025 afin [d'examiner](#) plusieurs réformes clés visant au renforcement de la gouvernance et au développement du pays. Trois décrets ont été validés : le premier porte sur l'adoption des statuts de la Société Nationale de Recouvrement des Créances pour l'amélioration de la gestion et du recouvrement des créances publiques, le second sur un contrat de bail pour la construction d'un complexe agro-industriel destiné à la production de canne à sucre, de sucre et de riz à Tandjilé-Ouest, le troisième sur la mise en place d'une politique foncière nationale.

Sao Tomé-et-Principe

Le pays envisage la création d'un institut hydrographique

Avec un territoire maritime plus de cent soixante fois plus grand que son territoire terrestre, Sao Tomé-et-Principe est essentiellement constitué d'océan. Une délégation de l'Institut hydrographique du Portugal sous la direction de l'Organisation Hydrographique internationale est venue appuyer les autorités santoméennes dans la création d'un institut national compétent. Cette autorité serait essentielle pour étudier l'environnement marin, assurer la sécurité de navigation, mieux exploiter et protéger les ressources (minières, halieutiques) du pays.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Michel DROBNIAK (Service économique régional de Yaoundé)

Rédacteurs : Mohamed AYIAGNIGNI - Corentin BATTUT (SER Yaoundé) ; Guillaume PREVOST - Ingrid ORAMALU (SE Brazzaville) ; Pascal FORNAGE - Agathe LEBEAU - Matthieu POMMIER (SE Libreville) ; Aloise MAS-MEZERAN (AFD-Bangui) ; Naima TAHRAN (AFD-N'Djamena)